

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 février 2022

« 1 jeune, 1 solution », la Fédésap s'engage en faveur de l'emploi des jeunes dans le secteur des Services à la Personne

« 1 jeune, 1 solution » un dispositif ambitieux de soutien aux jeunes désireux de s'insérer professionnellement et durablement sur le marché de l'emploi

Afin d'offrir une solution aux jeunes ayant des difficultés à s'insérer professionnellement, le gouvernement a lancé, à l'été 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution ». Ce dispositif mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnement, aides financières, dans l'objectif de répondre à toutes les situations rencontrées par les jeunes en recherche d'emploi.

Pour Amir Reza-Tofighi, Président de la Fédésap, « *le secteur des Services à la Personne offre une multitude d'opportunités professionnelles aux jeunes qui recherchent un métier qui a du sens. De la garde d'enfants, aux métiers de la facilitation de la vie quotidienne, en passant par l'aide et l'accompagnement de nos aînés ou des personnes en situation de handicap, nos entreprises proposent de vrais et beaux métiers et une offre de formation diplômante accessible via l'apprentissage. Se former et travailler en même temps permet aux jeunes de s'insérer rapidement et de manière sécurisée dans un emploi stable. Derrière chaque besoin, il y a un métier.* »

Pour Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises : « je me réjouis de la signature de cette convention de partenariat qui illustre l'engagement, à tous les niveaux, du secteur des Services à la Personne pour favoriser l'emploi des jeunes : à travers la découverte de ses métiers, le mentorat ou encore le recours à l'alternance. Le secteur pourra ainsi continuer à s'appuyer sur la jeunesse pour soutenir sa croissance et rejoint officiellement la communauté « Les entreprises s'engagent » aujourd'hui. »

Fortement impliquée dans **l'accompagnement des professionnels du Domicile de demain** et dans la **valorisation des métiers du « prendre soin »**, la Fédésap se réjouit de la signature de cette convention de partenariat, avec le Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, le 22 février 2022, en faveur de la promotion du dispositif « 1 jeune, 1 solution ».

Elle souhaite, par sa mobilisation, faire de ces deux enjeux majeurs une opportunité.

L'engagement de la Fédésap est très clair : obtenir la mobilisation de ses quelques 3 000 entreprises adhérentes pour s'approprier les mesures prévues par ce dispositif.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- **Recruter** environ 1 500 apprentis cette année, avec l'objectif d'atteindre les **5 000 alternants d'ici 2023**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Communiquer sur les métiers des Services à la Personne et de proximité à travers des journées portes ouvertes de ses entreprises membres et à travers l'opération « Box emploi », sur la formation notamment.
- Sensibiliser ses structures adhérentes aux dispositifs du plan « 1 jeune, 1 solution » et au recours à la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr, recensant les différents dispositifs et outils permettant aux entreprises de s'engager sur le segment de l'emploi, via différents moyens de communication.
- Engager ses collaborateurs dans une démarche de mentorat, en s'appuyant sur le programme « 1 jeune, 1 mentor » notamment.



#1jeune1solution



La Fédésap est pleinement investie dans ce plan ambitieux qui a pour objectif de donner aux jeunes de nouvelles perspectives d'avenir et de répondre à l'enjeu croissant de recrutement dans le secteur des Services à la Personne.

À propos de la Fédésap :

La Fédésap est la 1^{ère} fédération des Services à la Personne et de proximité. Fondée en 2007 par des dirigeants d'entreprises, la Fédésap représente les intérêts des entreprises de Services à la Personne et de Maintien à Domicile contribuant ainsi au développement de la filière du Domicile. La Fédésap fédère plus de 3 000 structures qui accompagnent chaque année plus de 660.000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de quelques 110.000 salariés. Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les tutelles.

En savoir plus : www.fedesap.org

Contact presse

Diana Mazelin – Responsable Communication

@ : dmazelin@fedesap.org

Tél : 06 78 39 57 39